

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 139 accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseignement privé.

n° 139

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 février 1965

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro  
1 mars 1965

### TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner au Foyer social de la Femme africaine, à Djibouti, est accordée à : Mme Marie Denise Lemonde, en religion . Sœur Sainte-Jeanne Gabrielle, née le 6 mars 1932 à Montréal (Canada), de nationalité canadienne, titulaire d'un brevet d'enseignement ménager ; Mme Marie Gisèle Réjane Blanchard, en religion Sœur Sainte-Marie Monique, née le 2 février 1933 à Saint-Edouard- d'Eastman (Canada), de nationalité canadienne, titulaire du brevet d'école normale ; Mme Marie Alexina Denise Poulin, en religion Sœur Sainte-Marie Germaine, née le 2 mars 1935 à Giffard (Canada), de nationalité canadienne, titulaire du brevet élémentaire.